

cheminots

UN VOTE SERVICE
UNE VOIE PUBLIC

LA « FAMILLE FRET », SOUVENONS-NOUS !



© Pascale Lalys

**Le 20 mars
2014,
VOTER
CGT
AU
CE/DP FRET,
c'est passer
de
la résistance
à l'offensive**

La « famille Fret », souvenons-nous ! La direction voulait nous faire avaler qu'en commençant à séparer le Fret du reste de l'entreprise nous ne faisons plus partie de la grande famille des cheminots. Ils ont échoué. Nous avons gagné et c'est un point essentiel car Fret SNCF, c'est toujours la SNCF. Les cheminots du Fret sont toujours dans l'Épic, leur destin est le même que celui des autres cheminots, nous bénéficions des mêmes garanties et nous pouvons toujours évoluer vers d'autres activités.

C'est incontestablement une défaite pour nos dirigeants et en particulier pour l'équipe Pepy qui, bien qu'elle soit forte de la confiance que lui renouvellent tant les Sarkozy que les Hollande, n'a pas réussi à « plier » le Fret. Et qu'on ne nous dise pas que ce n'était pas le but : chacun peut constater à quel niveau de production et de qualité nous a porté leur politique. Ces victoires, elles ont été construites sur le terrain et relayées au CE par vos élus CGT à qui vous avez choisi de donner la majorité. Cela a commencé avec les roulements de volontaires qui ont été mis par terre par les cheminots ; d'autres tentatives de contourner la réglementation du travail qui nous est propre verront le jour. Toutes échoueront : aujourd'hui, les cheminots du Fret appliquent le même RH 0077 que leurs collègues !

La direction concentrera alors ses attaques sur d'autres sujets : les CRLO+*, la tentative d'en finir avec le tri à la gravité, les roulements dédiés, etc. Partout, les cheminots résistent, toujours les élus CGT relaient leurs luttes. Par dessus tout, les cheminots vont empêcher que le pire ne leur arrive et, après avoir temporisé le projet de plus d'un an et demi, **la direction renoncera à son projet de filialisation** (appelé un temps « Frégates »).

Qu'on ne s'y méprenne pas, nous faisons juste un bilan sans chercher à enjoliver la situation. Bien au contraire, chaque fois qu'elle en a l'occasion, la CGT dénonce devant les cheminots et l'opinion publique, les divers responsables dont le ministère, la casse orchestrée du Fret public, les distorsions de la concurrence et toutes les conséquences sur la vie et le travail des cheminots. Mais nous affirmons haut et fort que grâce à la CGT avec les cheminots, du local au national, le Fret est toujours dans l'Épic et les cheminots du Fret au Statut.

RECONSTRUIRE LE FRET PUBLIC !

Aujourd'hui, les besoins de transport de marchandises repartent à la hausse et malgré une volonté certaine du gouvernement et de la direction SNCF de diminuer le nombre de cheminots, grâce à notre combativité, le Fret ferroviaire public ne pourra longtemps être tenu à l'écart. À nous de faire en sorte que ça se fasse et que ce soit dans les meilleures conditions.

* CRLO+ : conducteur loco tracteur

DES ÉLUS CGT AU SERVICE DE LA LUTTE



Quand on évoque les CE, on pense de suite aux activités loisirs et culturelles. Il y a une autre partie moins connue, d'une importance capitale dans l'activité et la gestion d'un CE, c'est la partie économique. C'est de l'économie, intra et extra entreprise, que découle la politique de la SNCF. Prenons pour exemple ce qui s'est passé au fret ces cinq dernières années. Avec l'ouverture à la concurrence, l'absence de politique de transport et le repli de l'activité, bon nombre de postes ont été supprimés et des sites ont été fermés. Durant ce mandat, les élus CGT ont travaillé l'ensemble des dossiers de restructurations présentés aux CE. En plénière, mais aussi plus en amont, au sein de la commission économique du CE Fret.

Dans le cadre de la commission économique, sont passés l'ensemble des Directeurs d'entités pour rendre compte aux élus. Bon nombre de fois, la direction a tenté de s'y soustraire, remettant en cause le fonctionnement, les moyens, allant même, durant toute l'année 2013, jusqu'à saborder cette commission. Durant ce dernier mandat, les élus CGT ont travaillé à la réalisation de plusieurs études économiques relatives aux territoires, pour mieux se les approprier. C'est à partir de ces données que nous avons pu constater qu'à bon nombre d'endroits, il y avait des potentiels de trafics non satisfaits en l'absence d'offre ferroviaire.

LA CGT A DONC INVITÉ LE FRET DANS LA RÉFORME !

À partir du travail effectué, la CGT a adressé des contributions au ministère des Transports (nous sommes les seuls), et nous avons été audités sur nos propositions par les représentants du ministère et les chargeurs.

Les élus CGT, avec les cheminots, ont bataillé au sein de la SNCF et en régions, pour informer élus et populations, au travers des « États généraux du service public ferroviaire » pour affirmer que le fret ferroviaire avait un avenir et qu'il était indispensable à la Nation. L'idée a fait du chemin et permis à certains endroits des prises de conscience des élus politiques et de la population. Suite au rassemblement du 31 janvier 2013, nous avons obtenu l'ouverture d'une conférence nationale et de groupes de travail ministériels sur le fret ferroviaire. Dans ce cadre, un certain nombre d'éléments et d'analyses portés par la CGT ont été reconnus. Néanmoins, la bataille de la reconnaissance d'utilité publique du fret ferroviaire n'est pas encore gagnée. La CGT en est convaincue, il ne faut rien lâcher et par notre engagement, nous pouvons inverser le cours des choses.

CGT



LES ACTIVITÉS SOCIALES au service des cheminots du Fret



En séparant arbitrairement les cheminots par activité, comment offrir des prestations sociales de qualité aux cheminots du Fret, dispersés de Dunkerque à Hendaye en passant par Woippy et Cerbère ?

Comment les CE Régionaux peuvent-ils gérer leurs activités sociales (AS) lorsque leur dotation est amputée d'autant de cheminots du Fret sortis de leurs effectifs ?

Grâce à la CGT et aux conventions conclues avec tous les CER, les cheminots du Fret conservent toute leur place dans leur CER d'origine et bénéficient d'AS de proximité et de qualité.

Pour la CGT, les conventions conclues avec les CER n'exonèrent pas le CE Fret de ses responsabilités auprès des cheminots du Fret en matière d'AS. Tout au long des deux mandats écoulés, nous sommes restés à l'écoute de nos collègues et force de proposition auprès des CER.



LES VACANCES DES CHEMINOTS, LA CGT PARIE SUR L'AVENIR.

Nous avons co-investi dans le centre de vacances des Issambres, dans la baie de Saint-Tropez. Géré par le CCE, ce centre est accessible à tous les cheminots du Fret. Mais la CGT voit plus loin. Un autre investissement est en cours à Balaruc, sur la côte languedocienne.

Notre engagement de début de mandat: « mieux que les chèques vacances, les vacances pour tous » a été tenu.

Le CE Fret gère les activités sociales des agents du siège. Avec les orientations CGT, que de changements depuis la création du CE Fret en 2009 !

- D'une permanence hebdomadaire, nous sommes passés à une ouverture continue du mardi au vendredi.
- Plus de 50 sorties et week-ends par an.
- Plus d'une centaine de spectacles, concerts, matchs par an.
- Des sorties pour les enfants.
- L'accès à toutes les salles de cinéma franciliennes à prix CE (y compris les petites salles d'Art et d'Essai).
- L'accès au théâtre, au musée, à l'opéra, aux pratiques artistiques.
- Des activités sportives (foot, badminton, zumba...) sur place pendant la coupure du déjeuner.
- Le renouvellement du fonds de la bibliothèque.
- Et aussi des animations, des expositions, des événements comme le 8 mars, l'Arbre de Noël, la fête des CE et du CCE, notre partenariat avec le théâtre Traversière, les associations de cheminots ou la municipalité de Clichy, etc.

Et nous comptons bien aller encore plus loin.

Notre prochain objectif pour le restaurant d'entreprise du siège: faire baisser le prix payé par repas d'au moins un euro. C'est possible, le dossier est en cours. La CGT revendique aussi l'octroi de locaux supplémentaires (nous avons dû nous résoudre à abandonner certains projets faute d'espace).

Ne nous trompons pas, un CE n'est pas un organisme commercial. Il doit porter des valeurs. **L'émancipation des salariés et de leur famille par l'art, le sport, la culture, les loisirs, les vacances, sont les valeurs portées et mises en œuvre par la CGT.**

CGT

En mars, on vote !



Les élections pour le renouvellement des représentants du personnel dans les comités d'établissement (CE) et des délégués du personnel (DP) auront lieu le 20 mars 2014.

156 000 cheminots sont ainsi appelés aux urnes afin d'élire leurs représentants du personnel (CE/DP) pour les deux ans à venir.

Quatre conditions légales sont requises pour avoir la qualité d'électeur :

- avoir la qualité de salarié de la SNCF (certains salariés mis à disposition peuvent également, sous certaines conditions, être électeurs),
- être âgé de 16 ans révolus,
- avoir une ancienneté de trois mois dans l'entreprise,
- bénéficier de ses droits civiques.

Une liste des électeurs doit être affichée au plus tard le 12 mars 2014.

Les bureaux sont généralement ouverts de 8 heures à 17 heures.

L'électeur qui se déplace pour s'exprimer est considéré en service.

La direction doit tout mettre en œuvre pour lui assurer la possibilité de le faire.

La CGT privilégie le vote physique qui est la règle et sera donc attentive à ce que chaque agent puisse se rendre à son bureau de vote.

Le vote par correspondance est admis pour les agents en déplacement le jour de l'élection, ceux qui sont malades, blessés ou détachés hors de leur unité d'affectation, ou encore en congé, en repos et affectés à la réserve.

Des bulletins de vote leur seront adressés soit à leur domicile ou bien remis contre émargement au plus tard le 10 mars (réception au domicile autour du 12).

Il n'est pas inutile de rappeler que pour éviter certaines difficultés (retard dans l'acheminement des envois, erreur dans la procédure de vote par correspondance, empêchement de dernière minute), il est recommandé de voter également physiquement. C'est d'ailleurs ce vote physique qui primera lors du dépouillement.

Ces élections professionnelles représentent un enjeu de taille au regard de ce qui se prépare pour l'avenir du système ferroviaire.

Pas une voix CGT ne doit manquer ce 20 mars 2014.

CGT